

impac

Journal des Travailleurs
des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

N° 148 – mars-avril-mai 2010
Prix: 1,54 €
Commission paritaire 0710 S 07535



**Comité général
17-18-19 mars 2010
Compte rendu**

SALAIRE, EMPLOI, RETRAITE



AVEC LA MACIF, VOTRE ÉPARGNE SALARIALE EST ENTRE DE BONNES MAINS

MACIF Épargne, première offre mutualiste labellisée CIES¹

- **Un label de qualité**

Le CIES¹ a décerné son label à notre offre d'épargne salariale, récompensant ainsi des engagements clairs : sécurité de l'épargne, transparence de la gestion, promotion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

(1) CIES : Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale



- **Une offre complète**

MACIF Épargne propose huit déclinaisons de gestion financière. Ainsi, chaque épargnant choisit les supports adaptés à ses objectifs et à son horizon de placement. Des services d'information sont mis à la disposition des salariés et des entreprises : un service d'accueil téléphonique, un site Internet interactif et un serveur vocal...

MACIF Épargne, le développement durable de votre épargne salariale

- **Une expérience unique de l'ISR**

MACIF Gestion a créé, en 1998, le premier fonds de Développement durable. Le Groupe MACIF gère au total plus de 10 milliards d'euros d'actifs, dont 780 millions de fonds socialement responsables et met son expérience à votre service.

- **Des avantages pour tous**

Avec MACIF Épargne, tout le monde bénéficie en toute sérénité des avantages de l'épargne salariale : pour les épargnants, qu'ils soient salariés ou dirigeants², une fiscalité avantageuse, des versements libres, des abondements de l'entreprise jusqu'à 2 300 euros par an. Pour l'entreprise, un moyen de fidéliser et de motiver ses collaborateurs.

(2) dans certains cas

Pour nous contacter :

Tél. : 01 55 31 67 51

Fax : 01 55 31 62 84

pee@macif.fr

Cap sur la mobilisation

Le comité général a su manier le débat, les questions d'organisation et internationales, la démarche revendicative et... la fraternité, sans laquelle point de syndicat.

La tâche n'était pas si aisée. Le comité général se situait peu de temps après le 49^e congrès des syndicats de la CGT, à la veille du 2^e tour des régionales et juste avant le 23 mars. Et les syndicats témoignaient de la montée de luttes, de la multiplication des conflits.

Eh bien, si on mesure la réussite d'une réunion au fait que les participants en sortent avec plus de pêche qu'en y rentrant, alors ce comité général a rempli sa mission. Pas de besoin de sondage, il suffit de parler entre camarades pour le savoir...

Mais l'horizon est bas : Metling fourbit son rapport sur la distribution de la presse, l'Union pour un Mouvement Populaire, défaite par les urnes, veut se refaire

la cerise sur le dos des retraites, et le patronat adossé au président (Qui vous savez...) est vent debout contre l'emploi et les salaires.

Et, malgré un 23 mars réussi, d'autres confédérations que notre CGT traînent la patte pour donner une suite à la mobilisation. Comme si on avait le temps...

Bref, tout concourt à appliquer ce que le comité général des syndicats de la Filpac CGT a décidé, construire sur la base revendicative adoptée la mobilisation pour la retraite, l'emploi, le salaire. Le mouvement qui se dessine autour de la fermeture de Linselles SCA, le nombre de conflits sur les salaires et l'emploi, la bagarre qui s'annonce en PQR PQD, tout cela vérifie que c'est le bon cap.

Ce n'est qu'un début...

Marc Peyrade,
secrétaire général de la Filpac CGT

Jean Gersin,
secrétaire fédéral



Journal des travailleurs des industries
du Livre, du Papier et de la Communication
263, rue de Paris • 93514 Montreuil Cedex
Téléphone: 01 48 18 80 24 • Fax: 01 48 51 99 07
Site Internet: <http://www.filpac-cgt.fr>
Mail: filpac@filpac-cgt.fr

Directeur de publication: Marc Peyrade

Comité de rédaction
Responsable: Jean Gersin

Équipe rédactionnelle: Yvon Huet,
Jean-Pierre Ghiotto
Correspondant: David Roussel

Montage: Stéphane Paturey
Crédit photo: Daniel Hommeau
Révision: Michèle Marquis-Pardo, Philippe Zirn
Imprimerie Alliages
115, avenue Raspail • 94250 Gentilly



Le comité général de la Filpac CGT a débuté comme prévu le mercredi 17 mars 2010 à 14 heures au siège de la CGT à Montreuil, dans la salle du CCN.

Après l'introduction de David Dugué donnant les indications pratiques sur le déroulement du débat, Michel Muller, secrétaire général de la FILPAC, présente le rapport d'ouverture au nom du secrétariat.

L'avenir social en jeu

Après le premier tour des régionales, la claque est nette et sans ambages : un désaveu a été infligé au gouvernement pour la politique menée par le président de la République depuis son élection. Un attachement au modèle social français y a été affirmé certes, mais qui ne peut pas en soi « imposer un arrêt des mauvais coups et imposer une autre politique ».

Conjuguer l'optimisme et la lucidité

Derrière ce beau résultat il y a toutefois la récurrence de l'abstention qui doit « faire réfléchir sur les insuffisances de la démocratie électorale et sur les aspirations démocratiques nouvelles d'une population qui ne peut s'imaginer que ses attentes ne soient au cœur du débat politique que lors de consultations électorales et dans le cadre d'un débat d'une pauvreté affligeante. Et il y a aussi la réapparition de la « peste brune », notamment en région PACA et dans le Nord - Pas-de-Calais à des niveaux parfois jamais atteints.

L'urgence de la mobilisation sociale

Dans ce cadre, la date du 23 mars n'est pas un troisième tour électoral, mais bien la volonté du monde syndical d'appeler le monde du travail à relancer le vaste mouvement social dont nous avons tant besoin.

Et dans cette mobilisation sociale, la question des retraites doit faire l'objet d'une confrontation et d'un débat contradictoire sans précédent contre le pouvoir, et sur ce thème comme sur les autres qui lui sont liés c'est la question fondamentale d'un choix de société qui est posée : la financiarisation ou l'être humain ?

Argumenter la solidarité

Dans ce cadre le défi de la démographie autant que du vieillissement doit se faire dans le cadre d'un système solidaire où les questions de l'emploi, du salaire et de la retraite avec leur corollaire, la santé et la prévoyance sont étroitement liées.

Autant dire que le débat sur les retraites ne sera gagnant que si la « qualité de nos propositions alternatives » est bien entendue et comprise face au trouble jeté par un pouvoir qui sait diviser pour régner en utilisant à fond les médias. Rien n'est négligé pour peser sur les cerveaux et les consciences.

Affronter les crises du système

La crise ne se résume pas à quelques scandales (les traders, les profits des dirigeants, etc.). Elle trouve sa source dans la logique du système lui-même qui fait payer aux peuples (voir l'exemple d'école du peuple grec) le prix fort pour maintenir quoi qu'il arrive le taux de rentabilité maximal du capital. La France n'est pas à l'abri de la « punition », parce que le système ne peut pas se remettre en cause et la privation du service public continue avec la Poste le 1^{er} mars dernier, conséquence directe de l'application disciplinée des directives de Bruxelles.

Haro sur l'emploi industriel

Ce sont 420.000 emplois qui ont été supprimés en 2009 selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité Sociale et la tendance s'accroît avec ses retombées logiques dans la papeterie comme dans l'industrie graphique. De 1990 à 2007, dans les entreprises de plus de 10 salariés, le nombre d'emplois est passé de 92.000 à

48.000, soit -48%, tandis que le volume d'impression a cru de 11%, avec une productivité augmentée de 112%.

Pas de vert sans le social

Dépassant les querelles d'experts, il faut en venir aux réels enjeux du développement durable qui doit mettre l'être humain au centre. L'industrie papetière doit y prendre toute sa place dans une politique novatrice qui incluse toutes mutations et innovations en cours, avec, toujours, la prise en compte des emplois, des formations adéquates et des statuts.

Concentration des entreprises de presse et nouvelle donne technologique

Il ne reste plus aujourd'hui que cinq à six groupes de presse régionale. Les contenus éditoriaux se délitent, les ventes chutent. Le patronat et le pouvoir proposent la libéralisation du système « dépassé » de l'après guerre mondiale.

La Filpac CGT a fait des contre-propositions, non pas pour s'accrocher à

l'existant, mais pour intégrer l'irruption des nouvelles technologies et particulièrement celle du numérique. Elle défend le pluralisme, la démocratie, la vulgarisation culturelle, l'éducation... dans un nouveau contexte où les multinationales contrôlent contenant et contenus.

Le numérique bouleverse nos industries et secteurs

L'exemple de l'édition et du livre, où « Google est en train de devenir incontournable, au point de mettre en danger l'indépendance des cultures, dont la nôtre, avec un désengagement récurrent des pouvoirs publics en la matière. Dans un autre secteur, l'entreprise Jouve devient une des entreprises majeures du secteur de l'édition et du traitement de l'information, avec une dimension mondiale.

Dans ce contexte, les emplois traditionnels se réduisent au profit des emplois relevant d'autres qualifications, notamment celles de l'informatique. Cette évolution pousse à l'exercice d'une même activité par des salariés issus de secteurs différents au sein d'une rédaction dédiée à plusieurs médias.

Travaux pratiques pour la Sécurité sociale professionnelle

Un immense chantier s'ouvre pour s'opposer à l'entreprise de précarisation généralisée de l'emploi dans ce secteur. Dans ce cadre la revendication d'une GPEC assortie d'un plan de cinq ans permettant de trouver des solutions pour l'emploi, avec formation professionnelle et maintien du contrat de travail pendant les périodes de reconversion contribue à faire avancer notre revendication fondamentale de Sécurité sociale professionnelle pour tous les salariés, des centres éditoriaux jusqu'à la distribution.

La charte revendicative

C'est du lieu de travail que tout doit partir. Certaines revendications trouveront leur aboutissement dans l'entreprise, voire dans le groupe. D'autres les trouveront sur le régional, d'autres pourront être portées à l'échelon européen ou international.

Cette orientation conditionne les autres, que ce soit dans les négociations paritaires de branche ou de groupes.



Une conception ouverte de la syndicalisation à poursuivre

La nouvelle donne du salariat, avec l'arrivée massive des ingénieurs et cadres et techniciens, le nouveau positionnement des salariés autant l'évolution très rapide des plates-formes de travail oblige à une reconsidération totale de notre approche de la syndicalisation. Le mot d'ordre « syndiquez les tous » doit trouver son terrain concret d'application. Certains

résultats ont été obtenus, notamment dans des milieux difficiles comme l'édition et la distribution. Il faut poursuivre cet effort et prouver par ces exemples que rien n'est jamais définitivement insurmontable en la matière.

L'évolution des champs fédéraux

Des discussions ont lieu avec d'autres fédérations et structures de la CGT ont

régulièrement lieu. La Filpac participera prochainement au congrès du SNJ-CGT et y prendra la parole.

Des décisions importantes seront prise dans le cadre de notre calendrier et c'est à partir de ce Comité général que nous lancerons la préparation du congrès de la Fédération que nous aborderons avec confiance et détermination, des vertus qui sont celles de ceux qui croient en l'avenir.

Débat en quatre thèmes

Suite à l'intervention de Michel Muller, 27 interventions ont ponctué le débat sur quatre thèmes, l'état du contexte politique, économique et social, les conditions de la lutte syndicale, la préparation de l'appel du 23 mars et enfin la question de la formation syndicale.

1. Le contexte politique, économique et social

S'il est un sujet sur lequel tous les délégués du comité général sont d'accord, c'est bien la gravité du contexte où la « financiarisation » de l'économie, accompagnée par le pouvoir en place pousse à la désespérance du monde du travail. De la liquidation, du plan social au gel des négociations salariales, tout est fait pour empêcher toute réaction, de l'emploi aux salaires, à la retraite, en passant par la couverture sociale.

Accélération de fracture sociale

Le bilan est donc particulièrement cruel pour 2009. 35 milliards d'euros de dividendes pour les actionnaires et les salariés au pain sec ou à la rue, c'est le tableau de chasse du gouvernement et du Medef, confirmé par les camarades de de la presse régionale et départementale, des différentes entreprises de papier-carton, du SGLCE, du labeur, de la distribution et du routage, etc., avec la constat d'une montée inégalée des inquiétudes et du mécontentement.

Figure imposée du modèle patronal

Partout, les groupes se concentrent, avec le Crédit Mutuel et Bolloré qui mettent leur nez partout, en imposant le principe de l'externalisation, de la mobilité et de la sous-traitance partout

où ils le peuvent pour peser le plus loin possible sur le coût du travail et permettre la rémunération maximale pour les actionnaires. Cette politique permet la précarisation du salariat en rendant de plus en plus difficile les conditions de la solidarité et de la résistance.

2. Les conditions de la lutte syndicale

L'Ufict fait état d'un sondage effectué dans leur secteur qui fait apparaître 84 % d'inquiétude pour l'avenir des retraites, avec 74 % chez les jeunes et 90 % chez les femmes. 70 % sont attachés à la retraite par répartition. 73 % sont pour taxer les revenus financiers.

Les interventions portent toutes à la fois ce constat mais aussi la volonté de résistance et d'action qui monte, remettant en cause certaines habitudes. Les conflits de plus en plus nombreux dans la profession, portant notamment sur les salaires, en sont la preuve concrète, pour ne citer que le conflit d'UPM dans trois entreprises, les résultats obtenus par les salariés du groupe SAICA, de CONDAT (primes et salaires).

Des divergences sont évoquées par le secrétaire du SGLCE sur le traitement des états généraux de la presse ainsi que sur l'opportunité du plan Imprime qu'il juge dangereux pour la pérennité des emplois.

L'accent est mis par des camarades papetiers sur l'importance du travail collectif, de la mutualisation des revendications, de l'information, pour éviter le repli sur soi, pour permettre aux chartes revendicatives d'être prises en



compte à tous les niveaux de l'activité syndicale.

3. Le 23 mars, et après ?

Les limites atteintes par le mouvement social en 2009 ont fait l'objet d'un débat, à partir de l'initiative proposée par la confédération le 23 mars. Le piège du calendrier gouvernemental qui a enfermé la riposte dans un cadre limité, à étouffé un mouvement qui était pourtant prometteur.

Pour ne recommencer la même erreur, même s'il n'y a pas de recette miracle pour accélérer les mobilisations, il est nécessaire de conjuguer les luttes sectorielles et le mouvement général de résistance, sans préjuger la force que peut avoir le mouvement, à un moment donné. Pour que le mouvement prenne une ampleur à la hauteur des enjeux, notamment en regard de l'attaque sur les retraites, il est nécessaire de donner une lisibilité suffisante, notamment dans les contre-propositions que la CGT porte, dans le

cadre unitaire. Et pour cela, il faut former pour mieux informer.

4. Former pour mieux informer

Des camarades retraités et responsables à la formation sont intervenus et ont insisté sur le caractère incontournable de la formation syndicale, d'autant plus nécessaire que côté pouvoirs publics et patronal tout est fait pour faire accepter tous les jours les thèses de fatalisme et de renoncement, pousser à la « collaboration aux orientations patronales » dans les entreprises.

Expliquer les propositions de la CGT

Côté retraite, des journées d'études seront organisées rapidement, en raison de l'urgence du calendrier, pour répondre aux besoins d'information des militants, en regard de la nécessité de rendre claires nos propositions face aux attaques du pouvoir en la matière.

Le Medef a le CHS-CT dans le collimateur

Selon Didier Labat, « le rôle de la CGT est de former ses élu(e)s pour affronter les nouvelles méthodes patronales d'influence basées sur la performance, l'adaptabilité, les compétences et les aider dans leur démarches syndicales, notamment au travers d'une instance représentative majeure, le CHS-CT. Nous sommes en pleine réforme sur les services de santé au travail. Elles ne correspondent plus aux besoins des salariés; le Medef veut imposer "la gestion" et se débarrasser de la prévention. »

Sur cette question comme sur d'autre, la question de la formation est centrale pour ne pas laisser les faux débats sur torchons et serviette masquer le problème de fond, à savoir la défense des conditions de vie et de travail des salariés, avec les moyens et les contrôles nécessaires.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE. 18 H 30

Les séances du jeudi 18 mars sont consacrées aux différents volets de la vie syndicale de la Filpac

2010 l'année de la retraite



PRÉSENTATION DE PATRICK WARIN

Patrick Warin axe son intervention sur les régimes de retraites, publics et privé. Intervention rendue nécessaire par une campagne de désinformation ou de fausses informations pratiquée par

le pouvoir en place dans le but inavoué d'en finir avec le principe de solidarité entre les générations, pour le plus grand bien des compagnies d'assurance privées.

La faillite annoncée d'un système qui contrairement au fonds de pension ne peut pas faire faillite, tant que le principe solidaire intergénérationnel demeure, cette fausse information fait craindre le pire à certains et les amène à douter qu'ils puissent un jour avoir une retraite suffisante dans ces conditions. Ils se mettent à regarder du côté des assurances privées qui multiplient les offres alléchantes, vantant les mérites du chacun pour soi, chacun selon ses moyens.

L'allongement de la durée de vie est avancé pour justifier la réforme des systèmes de retraite, les caisses ayant à supporter plus et plus longtemps les pensions à servir aux ayants droits.

Les caisses se vident et le déficit s'accroît, nous n'avons pas d'autres choix, nous disent les pourfendeurs, que de modifier les règles donnant droit à percevoir une pension.

À aucun moment ils ne font allusion aux manques de ressources que génèrent les bas salaires, les travailleurs privés d'emploi, les exonérations patronales, les délocalisations d'entreprises. La question du financement des retraites est venue dans le débat pendant les travaux du comité général, la cotisation sur le salaire demeure pour certain la règle primordiale, car les taxes sur la valeur ajoutée et autres mécanisme sont « manipulables » et donc beaucoup moins surs.

De plus en plus la tentative du pouvoir est de réussir un transfert du financement sur les ménages par l'intermédiaire de la CSG et d'en dispenser le patronat et l'État.

Allongement de la durée de vie

L'allongement de la durée de vie a suscité quelques remarques de la part des délégués qui pensent que nous sommes effectivement plus nombreux à arriver à 75 ans (moyenne pour les hommes), mais nous ne vivons pas plus longtemps.

Une étude auprès des régimes de retraite met en évidence les nouvelles conditions de travail qui sont faites aux salariés, aux « stress » en résultant, qui influent fortement depuis quelques années sur la durée de vie, d'autant que la politique de déremboursement d'un nombre de prestations médicales et de médicament pèse lourdement sur l'accès aux soins pour les détenteurs de maigres salaires qui souvent renoncent à cotiser pour une mutuelle complémentaire, faute de moyens.

Certains parlementaires, experts, préconisent une réforme structurelle. Recul

important de l'âge donnant droit à une retraite pleine et entière, refus de consacrer davantage de ressources au financement pour ne plus utiliser le principe solidaire de la répartition qu'au paiement d'une pension minimum, le complément se faisant individuellement par capitalisation.

Années d'études, années de formation et de recherche d'emploi

L'allongement des années d'étude est venu dans le débat et le principe de leurs prises en compte pour calculer les annuités de cotisations. Les années d'études qui doivent être considérées comme du temps de formation utile aux entreprises, au même titre que cela s'applique pour les personnes en contrat d'apprentissage. La recherche d'un emploi doit également être prise en compte dans la validation de trimestres de cotisation.

Connaître les règles et les principes de nos systèmes de retraite

Beaucoup trop de salariés méconnaissent les règles et les principes qui régissent notre système de retraite et les malfaisants au service des partisans du toujours plus de profit pour eux et moins de droits pour les autres, ces malfaisants distillent des contre vérités à longueur de colonnes dans une presse aux ordres et en temps d'antenne dans des chaînes de télévision serviles.

Une véritable information, une connaissance du dossier étant la seule arme efficace pour lutter contre le mensonge, des stages de formation sur les sujets de la retraites sont créés et dispensés nationalement. Un calendrier sera consultable sur le site fédéral.

Débat

Union fédérale des retraités

Une motion de l'UFR Filpac, lue pendant les débats, alerte sur le fait que dans nos organismes de retraite à gestion paritaire, le pouvoir de décision échappe de plus en plus aux administrateurs élus, et cela au profit de la « technostructure » ce qui pourrait expliquer quelques dérives. Demande est faite pour que soit

abordé ce problème au niveau fédéral et confédéral.

Reconduction de l'ASF.

L'année 2010 sera doublement l'année des retraites parce que le pouvoir entend modifier les conditions d'obtention du droit à la retraite, mais cela sera aussi l'année des retraites complémentaires (ARRCO

et AGIRC) qui auront à reconduire ou non l'existence de l'ASF (l'Association pour la structure financière), Le Gouvernement envisagerait, semble-t-il, de supprimer la participation que l'Etat apportait à cette association depuis 1983.

Si cet accord, qui expire le 31 décembre, n'était pas reconduit, plusieurs millions de retraités et futurs retraités seraient pénalisés et verraient leurs retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans subir une importante dévalorisation, ce qui équivaldrait en fait à remettre en cause le droit à la retraite à soixante ans.

La charte revendicative

Patrick Bauret, secrétaire fédéral en charge de de la filière papier revient sur les décisions prises au congrès de la Filpac à Lille, notamment sur l'importance des choix revendicatifs. En plus des revendications sur les salaires, la protection sociale, le principe d'une « charte revendicative » partagée par tout un secteur, en l'occurrence, l'industrie papetière, constitue une révolution.

La solidarité a besoin de prise de conscience et d'objectifs communs et





c'est ce que propose cette charte revendicative qui s'amende et se modifie en fonction des événements et des stratégies patronales qu'il faut quelquefois combattre.

Pour mémoire, les grandes lignes de cette charte née pendant les « assises papetières » fin 2006.

- Arrêter la spirale des fermetures d'entreprises et des licenciements
- Établir avec des collectifs locaux des contre propositions pour l'avenir de nos activités industrielles.
- Conquête de droits sociaux sur la garantie du contrat de travail et sécurité sociale professionnelle.
- Droits nouveaux en matière de démocratie sociale.

Depuis deux ans la Filpac met en œuvre cette politique pour conserver l'emploi, le but étant d'aider, avec l'appui du collectif papier, les équipes syndicales à travailler, analyser les stratégies patronales avec méthode et pragmatisme et à être en mesure de proposer et de mettre en œuvre leurs propres stratégies.

La démarche est de continuer à faire vivre les négociations collectives de branche,

- A gérer l'activité syndicale, interprofessionnelle, inter fédérale, internationale.
- A aborder les enjeux de demain, développement durable, nouveaux produits, bio énergie...etc.
- A faire vivre les collectifs syndicaux dans les bassins industriels.

Le patronat quant à lui fait tout pour que rien ne sorte de l'entreprise, que ne s'instaure pas de réflexions collectives dans un groupe, un bassin d'emploi, moins il y a de contacts entre les salariés et leurs représentants et plus aisément il pourra conduire sa politique pour le plus grand profit des actionnaires.

C'est pour cette raison que le collectif Filpac a créé dans les principaux bassins d'emploi des collectifs locaux (dans l'Est, Rhône-Alpes, Charente, Aquitaine, Normandie, Nord, Saint-Junien, etc.).

Ces collectifs alimentent avec l'aide des structures syndicales locales, départementales et régionales, une réflexion plus large qui permet de dynamiser l'activité syndicale dans l'entreprise, mais surtout en dehors.

Ils sont les porteurs de la charte auprès des collectivités territoriales et des pouvoirs publics.

D'aucuns diront que cela n'amène pas beaucoup de résultats, mais qu'a-t-il manqué à la papeterie Maresquel pour gagner la bataille des emplois dans une région déjà durement touchée par le chômage. Il y avait un projet, une lutte, le soutien d'une population, de la région, peut-être a-t-il manqué une mobilisation de toute la branche, une anticipation plus rapide? On ne refait pas l'histoire mais on essaie d'en tirer des leçons.

Les salariés du secteur papier ont résisté, se sont battus pour les salaires, les

emplois et contre les restructurations quand celles-ci n'avaient d'autre but que la recherche d'économie de masse salariale sans autre forme de projet industriel (UPM, Gascogne, Tembec, Malaucène, Mreal, Condat, Smurfit et autres, et Voiron).

Vertaris

Beaucoup de luttes dont une emblématique, celle de nos camarades de Voiron qui après un dépôt de bilan, en réunissant toutes les semaines les salariés devant l'usine fermée ont réussi après 16 mois de résistances et de propositions, de contacts à tous les échelons à faire accepter et reconnaître leur objectif industriel de fabrication et de diversification pour finalement convaincre un repreneur et redémarrer leur papeterie.

Convaincre !

Convaincre, tout tient dans ce mot, il a fallu convaincre et mobiliser avec la Filpac omniprésente pendant toute la bataille, convaincre les élus locaux pour financer une étude montrant la cohérence de leurs propositions, convaincre le conseil général, convaincre le député pour qu'il intervienne partout où il serait entendu, convaincre le conseil régional, le juge commissaire, le Préfet, convaincre Bercy et le ministre de l'industrie, convaincre huit banques pour qu'elles financent le projet, mais surtout, il a fallu convaincre les salariés d'être présents, d'y croire et de mener la lutte.

Le collectif normand

Ce collectif regroupe les entreprises comme UPM, Chapelle Darblay, Kimberly Clark, Sopalin, Europac, Georgia Pacific, SCA Pitheil et Paris-Normandie qui se soutiennent de façon morale et physique dans toutes leurs démarches. Dans le débat, le mot « solidarité » a été prononcé et notre collectif s'y intègre entièrement en se réunissant régulièrement pour faire un point global de toutes ses entreprises pour ensuite décider des actions qui pourraient être envisagées tous ensemble.

Notre collectif a créé son propre blog et par la suite, grâce à la formation mise en place par un camarade d'Europac se sont créés des blog individuels

d'entreprises, comme UPM, Europac, SCA, M Réal, qui deviennent des moyens de communication directe entre nous et nous permettent d'avoir des réflexions communes.

Aujourd'hui je peux l'affirmer, nous dit le camarade, le collectif normand a un fonctionnement continu et il s'est instauré en son sein une réelle amitié et tous ensemble, nous ne faisons plus qu'un.

C'est comme cela que nous deviendrons plus forts, en développant la solidarité et l'amitié entre les salariés, dans et en dehors des entreprises.

Un outil syndical au service du salariat



PRÉSENTATION DE PASCAL LEFEBVRE

Pour Pascal Lefebvre du secteur revendicatif, la « crise » et ses effets désastreux sur les conditions de vie et de travail renforce la légitimité de notre syndicalisme qui est de rassembler, mobiliser dans le but d'obtenir un rapport de forces suffisant permettant de négocier sur nos revendications.

Conquêtes revendicatives devant prendre appui sur l'élaboration des revendications avec les salariés et l'animation de la négociation à tous les stades et les niveaux. Il faut absolument que les syndicats soient cet outil au service de tout le salariat.

Le salariat dépendant du champ de la Filpac avoisine 400 000 personnes et nous syndiquons à ce jour 19 000 salariés chez les « actifs » et 3 500 chez les retraités.

Dans le secteur publicitaire nous sommes présents dans une vingtaine d'entreprises sur environ 7 000, avec 500 syndiqués sur 130 000 salariés.

Dans les industries graphiques nous syndiquons à peine 20 % des salariés, dans le secteur de la papeterie nous avons du mal à dépasser les 10 % de syndiqués.

Dans le secteur de la presse, nationale et régionale, les syndicats ne représentent

qu'une portion congrue des salariés des entreprises.

Nous sommes présents là où les effectifs décroissent et faibles là où l'activité se développe.

Sommes-nous en adéquation avec un syndicalisme CGT qui se veut de masse, capable de répondre aux attentes du plus grand nombre et qui se revendique de transformation sociale ?

Nous constatons l'avancée de la désertification syndicale et si nous voulons imposer d'autres choix que ceux du patronat et du pouvoir, il est plus que temps d'inverser cette tendance qui nous a conduit vers un syndicalisme divisé représentant moins de 7 % du salariat.

Article 1 des statuts de la CGT : « La confédération générale du travail est ouverte à tous les salariés, femmes et hommes actifs, privés d'emploi et retraités, quel que soit leur statut social

et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses. »

Les obstacles à la syndicalisation

Freins internes

Majeure partie de notre temps absorbée par les agendas que fixent les directions.

Activité syndicale se bornant trop souvent à des présences dans les institutions du personnel et dans des réunions de négociations qui ne concernent en réalité qu'une part de plus en plus faible du salariat de nos groupes, de nos entreprises.

Revenons à une activité syndicale s'adressant au plus grand nombre et au renforcement de l'outil syndical. Modifions notre rapport aux salariés en les consultant systématiquement et en étant « disponibles ».





Nous devons intégrer l'ensemble des travailleurs, quel que soit leur statut et construire avec eux la structure syndicale la plus adaptée. Sortir de l'entreprise, se tourner vers les filiales et autres sous-traitants pour se mettre en situation d'accueillir un nouveau salariat toujours plus nombreux.

Freins externes

Le patronat jugeant le syndicat comme un obstacle intolérable à la liberté d'entreprendre.

La peur pour le salarié d'être identifié comme syndiqué dans un marché de l'emploi dégradé et de s'exposer à une discrimination sociale, comme la subissent les élus et les mandatés de la CGT.

L'éclatement du salariat, sa fragmentation

Le CDI devient le statut de quelques privilégiés aux yeux du « précaire » toujours plus nombreux.

Le patronat contourne les syndicats en sapant leurs bases sociales par la diversité des situations dans l'emploi et en imposant de nouvelles règles de gestion des rapports sociaux.

Comme la mise en place de la « rupture conventionnelle », des plans de départs volontaires « non contraints » qui se substituent aux licenciements économiques.

Pour le patronat, les règles collectives seraient dépassées par l'avènement de

la « contractualisation individuelle ». il pousse donc à abandonner tous les accords collectifs, les conventions elles aussi collectives et s'en remettre au seul contrat commercial entre celui qui vend sa force de travail et celui qui rémunère sa prestation.

Ce défi s'adresse à toute l'organisation syndicale, du plus petit syndicat jusqu'à la confédération.

Pour une syndicalisation de masse

Lors du 6^e congrès fédéral il fut décidé d'une campagne permanente de syndicalisation, de la mise en place de camarades « organisateurs », développer la syndicalisation des jeunes, des femmes, et des retraités.

Si le mouvement semble s'enclencher vers toutes les catégories dans quelques entreprises, il reste cependant un travail énorme à réaliser.

La direction fédérale va devoir examiner les pratiques de syndicalisation gagnantes pour les appliquer sur l'ensemble du territoire et dans tous les secteurs.

La décision doit être prise par notre comité général d'intensifier le travail de syndicalisation de masse avec tous les syndicats, de constituer des collectifs syndicaux professionnels dans les régions en lien avec les structures territoriales de la CGT, pour aller vers l'ensemble du salariat de nos secteurs d'activité.

Seule une démarche revendicative offensive permettra d'attirer vers la CGT de nouveaux adhérents, en s'appuyant sur des contre propositions aux fermetures d'entreprises qui donneront aux salariés d'autres perspectives que le fatalisme et leur redonnera confiance dans l'action collective.

Un salarié se syndique parce que l'organisation syndicale lui apporte des réponses autres que celles d'un accompagnement à la casse sociale et lui permettra s'il est jeune de construire son avenir grâce à l'action collective.

Nous syndiquerons en masse si notre démarche répond aux besoins sociaux d'aujourd'hui, cohésion sociale, défense des services publics, arrêt de la régression de notre civilisation.

Réaffirmons pendant notre comité général la généralisation à tous nos secteurs de la démarche revendicative, sous la forme de charte comme un des ressorts importants pour la syndicalisation. Travaillons pour que tous les syndicats de la Filpac s'en emparent.

Évolution des structures et des champs professionnels

Le socle de l'organisation syndicale est le syndicat, d'entreprise, de site, local, quel que soit l'effectif de syndiqués en son sein. Il permet à tout adhérent d'être confédéré, d'être à la CGT, si son syndicat règle ses cotisations aux structures de la CGT via Cogétise.

Le 49^e congrès de la CGT a décidé que chaque syndicat devait, d'ici 2011, réunir ses syndiqués soit en congrès ou en assemblée :

- pour débattre et prendre les décisions sur son « périmètre » syndical,
- élaborer avec les salariés les revendications dans toutes leurs dimensions (professionnelle, locale, interprofessionnelle, nationale),
- construire un rapport de forces.

Le Cen, direction de la Filpac, aidera tous les syndicats à tenir leurs congrès ou assemblées, y participera en veillant à ce que les décisions prises soient conformes et respectueuses des orientations de la CGT et de celles de notre fédération. Elle veillera à la généralisation de plans de développements

syndicaux vers toutes les catégories de salariés, la communauté de travail, le territoire et en assurera leurs réalisations.

Après ces réunions devront se mettre en place des structures syndicales permettant aux salariés de se syndiquer sans problème, en évitant les syndiqués « isolés » (sans syndicat) qui sont en forte croissance.

Il ne doit plus y avoir de syndiqués sans syndicat ou section syndicale et notre démarche de redéploiement doit être déterminée par le nouveau périmètre salarial auquel nous devons nous adresser.

Il ne s'agira ni de fusion entre fédérations, ni de combinaisons technocratiques décidées par « l'appareil », mais le résultat de ce que les salariés vont décider dans leur congrès de syndicats.

La Filpac évolue avec d'autres fédérations (bois et construction, spectacle, transport, télécoms, commerce) au sein d'un champ professionnel en pleine révolution. Malgré la crise, nous sommes dans des secteurs d'activité qui sont en expansion avec des règles économiques et sociales en construction.

L'objectif n'est pas de se répartir les adhérents actuels mais de créer ensemble les conditions d'une véritable progression de syndiqués dans les catégories de salariés, les secteurs professionnels et sur tout le territoire.

Une loi qui change la donne

La représentativité d'une organisation syndicale sera déterminée par la confiance que lui donneront les salariés lors des élections professionnelles d'entreprise.

D'où l'importance des scores électoraux que nous aurons dans les entreprises qui détermineront la capacité de la CGT à peser dans les négociations interprofessionnelles.

L'organisation qui aura le plus grand nombre d'implantations, d'adhérents, sera celle qui sera la plus représentative. Sortons de nos entreprises pour défricher les déserts syndicaux qui sont la réalité de 90 % du salariat de nos secteurs.

Faisons notre, l'objectif confédéral qui est celui d'adapter nos structures aux réalités du salariat, à l'efficacité de la syndicalisation, aux besoins de vie démocratique des syndiqués à la construction de solidarités.

Pluralisme et numérique

Dans l'intervention du syndicat Info'Com-CGT, est abordé le thème des états généraux de la presse écrite, où Sarkozy voyait deux ou trois groupes de médias régner sans partage dans les domaines de la communication. Bolloré, Dassault, Lagardère, LVMH et le Crédit mutuel s'en sont partagé tous les organes. Le conflit qui oppose le Comité Inter CGT à Bolloré témoigne

de cette volonté d'annihiler indépendance et pluralisme de la presse. Cette bataille dépasse la seule modernisation de l'imprimerie du journal *Le Monde* et l'expression de la CGT via la diffusion de deux *Direct Malin* a suscité dans les rédactions un réel intérêt sur la question vitale de l'indépendance de l'information.

Cela a permis de réunir, c'était une « première », une délégation syndicale du SIP de l'imprimerie, les élus d'Info'Com-CGT, des journalistes et les responsables de la Société des rédacteurs pour aborder la question de l'indépendance du journal. Des points de convergence sont apparus concernant la crainte de voir le groupe Bolloré tenter d'asphyxier un des derniers titres soucieux d'une liberté d'expression.

L'émergence du « numérique » dans les sièges éditoriaux se traduit par des accords d'entreprise très en deçà des besoins qu'impose la conception multi-média et les nouvelles qualifications requises ne figurent pas dans la grille des rémunérations. Tout cela permet à la direction de faire apparaître des surplus d'effectifs et des plans de départs volontaires sont proposés et rencontrent un franc succès auprès des journalistes et des salariés des sièges éditoriaux.

Une alternative existait pour combattre ces plans sociaux déguisés en exigeant la négociation d'une GPEC avant tout action de réduction des effectifs. Cette revendication rejetée par les autres organisations syndicales n'a pas été entendue par la direction.

La transformation industrielle et sociologique des entreprises est prise en compte par Info'Com et le rassemblement de l'ensemble des salariés sera la tâche qu'il s'est fixée en portant les revendications de la CGT et en défendant les droits de tous les salariés, journalistes, ouvriers, employés ou cadres.

Les divisions syndicales qui existent dans la presse nationale ne peuvent que nuire aux salariés et à leurs organisations et dans le cadre de la nouvelle loi sur la représentativité, l'action de la CGT ne peut se diluer au risque d'affaiblir la CGT toute entière.





« Tous ensemble ? Plutôt tous mobilisés et pas tous pareils »

L'Ufict ambitionne une syndicalisation nécessaire des ICT. Pour être la Filpac de tout le salariat, compte tenu de l'accroissement du nombre d'ICT, il faut mesurer l'enjeu stratégique qu'ils constituent dans la construction du rapport de forces.

La « spécificité » des ICT résulte de leur rôle et de leur place dans le processus de travail, ils exercent des responsabilités sociales dont ils peuvent être justiciables. De « vecteurs » des stratégies d'entreprise, ils deviennent vecteurs et victimes.

L'évolution des sociétés industrielles fait évoluer ce salariat et le conduit à se rapprocher des autres salariés. Les ICT sont devenus dans leur esprit des salariés « non pas comme les autres, mais au même titre que les autres ». On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Ce n'est pas par des incantations qu'on syndiquera les ICT, mais par un travail particulier dans leur direction. Rassembler, c'est travailler sur les convergences. Les ICT ont encore besoin d'un espace où ils peuvent échanger entre eux pour briser leur isolement dans l'entreprise.

C'est notre rôle de donner de l'espoir !

Souffrance, inquiétude taraude les salariés, le syndicat doit pouvoir leur apporter de l'espoir en l'avenir, c'est comme cela qu'ils viennent grossir les rangs des syndiqués et au journal *l'Alsace*, 300 adhésions sont venues concrétiser notre action. Quand on prend la syndicalisation à bras le corps, il est possible d'engranger des résultats.

À propos des réflexions à avoir sur nos structures, au journal *l'Alsace*, nous sommes implantés chez les ouvriers, alors qu'existe un désert syndical chez les journalistes et il serait bon que la Filpac engage une action vers cette population de salariés, localement, mais aussi nationalement. Il faut absolument impulser des stratégies dans ce domaine, c'est un appel que lance le camarade de *l'Alsace* à sa fédération.

La distribution, oubliée des états généraux de la presse

On assiste pourtant à la fin de la distribution telle que nous pouvions la connaître, elle ne concerne pas que

les messageries, mais en plus de petites unités, deux grosses entreprises qui se partagent 90 % du marché de la publicité non adressée, concernant environ 40 000 salariés. Véritables laboratoires de la précarité, temps partiel, second boulot constituant le complément indispensable à un salaire ou une pension de retraite trop faible pour espérer une existence digne. Salaire moyen de 800 euros expliquant aussi les faibles ressources de l'organisation syndicale.

La réussite dépend de nous tous.

Devant ce grand nombre de salariés dans notre secteur et les conditions d'exploitation qui y règnent, tout pousse à développer la syndicalisation dans et au-delà de l'entreprise et les camarades syndiqués, les militants réclament toujours davantage de moyens pour sortir du « bricolage syndical » insuffisant au regard de la situation. C'est à l'ensemble de la Filpac d'aider à l'intensification du travail déjà réalisé car est en jeu le réel développement des droits des travailleurs et comme corollaire leur syndicalisation. Grâce à l'aide apportée par le syndicat du livre de Mulhouse, il a été possible de lancer une campagne de syndicalisation.

Gain : installation durable d'une structure syndicale plus 2 nouveaux adhérents. Des résultats électoraux en progression, 4 sièges supplémentaires de délégués du personnel sur la plate forme de distribution concernée.

Une motion de soutien est demandée au comité général pour soutenir le camarade délégué syndical CGT de la plate forme de Wittreim, menacé de licenciement.

Implanter, élargir, renforcer la CGT dans la distribution directe doit concerner toutes les composantes de la Filpac.

La réussite dépend de nous tous.

Explosion des barrières entre presse et labeur

Un camarade du Syndicat des imprimeries parisiennes CGT nous expose les bouleversements que les avancées technologiques des procédés d'impression vont générer.

À commencer par le procédé d'impression concernant la fabrication de produits à faible tirages (impression numérique), qui, si il ne vient pas concurrencer pour le moment les machines rapides à tirages élevé pose le problème des qualifications. Ces nouvelles machines peuvent être mises en œuvre dans les petites unités de reprographie ou dans des bureaux et leur utilisateur sera-t-il un imprimeur ou un « opérateur » ?

S'il paraît évident qu'un travail de qualité requiert les compétences

graphiques d'un imprimeur, la qualification du poste doit être définie clairement et sûrement.

Le procédé numérique permet également de développer le « e-paper », feuille électronique interactive faisant évoluer l'information au rythme de sa création, 24 heures sur 24.

Autrement dit : Dématérialisation du support écrit, avec des conséquences évidentes sur les imprimeries.

Pour résister à ces évolutions, les imprimeurs devront diversifier leurs offres, tant dans les délais de fabrication, la qualité, les possibilités techniques mises à disposition et leurs tarifs.

Avec la modification dans la presse du concept économique, les imprimeries n'étant plus que des prestataires de services, les évolutions actuelles des technologies laissent entrevoir la possibilité d'une rentabilité accrue des moyens de productions et d'une baisse des coûts pour une partie du marché de l'impression.

Si l'élaboration de la presse nécessite une force de fabrication importante, les vitesses d'impression des machines diminuent le temps d'utilisation et laissent des plages de production disponibles pour d'autres produits.

C'est l'une des raisons qui impose aux imprimeurs l'obligation d'investir dans des machines capables d'imprimer tous les types de travaux, faisant ainsi

exploser les frontières entre presse et labeur ?

Conséquences : mise en concurrence des salariés et de leurs conventions collectives, annonciatrice d'un bouleversement des organisations de travail et des niveaux de compétences pour absorber les contraintes de la presse (rapidité) et du labeur (qualité).

Formation professionnelle

Notre politique de formation professionnelle nous a permis de nous préparer à cette nouvelle situation. Chacun d'entre nous en subira les conséquences avec de nouvelles conditions de travail, l'utilisation de machines nouvelles, le changement de titre et de production plus fréquents, les effectifs en nombre plus restreint.

Nos réflexions syndicales en matière de formation professionnelle devront intégrer ces nouveautés et si cela s'avère insuffisant, faire porter la responsabilité sur l'éditeur ou l'imprimeur à l'échelle du groupe, de la région ou de la branche. Cette démarche permettrait, au-delà des solutions d'emplois, d'investir, après formation à des salariés issus de nos entreprises, des champs de la communication jusqu'alors désertés par les organisations syndicales.

Il est de notre devoir syndical de tout mettre en œuvre pour échapper à la mise en concurrence des salariés, éviter la division des salariés et les schémas anciens, unifier par le haut les conditions de travail, de rémunérations, de qualifications.

Implantation et connaissance des syndicats



PRÉSENTÉ PAR PASCAL FIATTE

Lancement d'une enquête pour situer plus précisément notre implantation dans les entreprises relevant de notre champ fédéral.

67 réponses sur un total de 390 syndicats, que ceux qui n'ont pas encore

répondu ne s'inquiètent pas, nous les solliciterons à nouveau.

Un diaporama commenté à été présenté aux délégués présents au comité général, reprenant également une étude effectuée par la société Sécafi Alpha.

Il est à la disposition des syndicats.

Transparence financière de syndicats



EXTRAITS DE L'EXPOSÉ DE DAVID DUGUÉ

Loi du 20 août 2008

Article 10 : L'obligation légale de tenir des comptes doit se traduire dans chaque syndicat et organisation, par la définition précise dans ses statuts des modalités d'arrêt et de validation de ses comptes.

L'arrêt des comptes est un acte opérationnel qui devrait relever de l'administrateur, du responsable à la politique financière ou du trésorier.

L'approbation des comptes est un acte politique, qui appartient à la direction

élue de l'organisation, en général, la commission exécutive.

Outre celle de tenir une comptabilité, deux autres obligations sont introduites par la loi :

- celle de publier les comptes,
- celle de les faire certifier.

Ces obligations dépendent du niveau de recettes nettes de l'organisation, c'est-à-dire déduction faite des cotisations reversées.

Seules les organisations dont les recettes nettes dépassent 2 300 000 euros devront faire certifier leurs comptes.

Elles devront publier l'état comptable annuel :

- soit au journal officiel,
- soit sur un site Internet de l'organisation ouvert au public, soit en l'adressant à la direction départementale du travail.

Si les recettes sont inférieures à 2 000 euros nets, une comptabilité

simplifiée, voir un simple journal de caisse suffiront.

La CGT revendique que ce seuil soit relevé, la liberté syndicale autorisant que la comptabilité soit tenue par des militants bénévoles.

Calendrier de mise en place des diverses obligations :

- exercice 2010 pour la Confédération,
- exercice 2011 pour les unions départementales et comités régionaux,
- exercice 2012 pour les unions locales et les syndicats.

La direction fédérale, le comité exécutif national, apportera son aide à nos syndicats afin de mettre en place l'ensemble des procédures obligatoires inscrites dans la loi.

La cotisation est un élément majeur de la démocratie syndicale, c'est la ressource essentielle assurant les besoins de l'organisation

Compte rendu du CEN du 18 mars



MICHEL MULLER

Oui nous avons besoin d'une fédération qui soit un véritable outil pour nos syndicats, pour cela il faut que les décisions prises par la direction exécutive, le CEN, soient prises en compte par les

syndicats, mais il faut aussi que celles et ceux qui composent notre direction fédérale fassent le lien avec toutes nos organisations. Le rôle de la mise en œuvre n'est pas suffisamment intégré par les membres du CEN.

Nous avons confié ce rôle lors de précédents mandats à des délégués fédéraux, mais finances obligent nous n'avons pu reconduire ce système. Rendons-leur encore une fois hommage pour le travail accompli et qu'ils accomplissent encore.

C'est donc au camarades du CEN que nous demandons de réaliser la mise en œuvre

des orientations et une des décisions du CEN a été de consacrer sa prochaine réunion au « maillage fédéral ».

La décision la plus importante du CEN fut la mise en place de la direction fédérale pour préparer le 7^e congrès de la Filpac.

Le CEN a procédé à des modifications au sein du secrétariat. Pas dans sa composition mais dans la répartition des tâches.

Depuis Lille, une équipe est née, elle a travaillé, cherché, tout ne lui a pas forcément réussi, mais elle a su trouver en elle des solidarités, des appuis, des aides, sans



calculs, sans ambitions autres que celles de faire avancer le collectif.

C'est dans sa partie la plus jeune que nous devons remettre le destin et l'avenir de la fédération, je pense que ce n'est plus à moi de l'assumer.

J'ai assuré depuis quasiment la naissance de la Filpac, après Jacques Piot, le poste de secrétaire général avec vous tous, fort de votre soutien dans des périodes forts différentes.

J'ai fait ce que vous et ma conscience me dictiez. Et si je devais le refaire, je le referai de la même manière.

Marc Peyrade a été élu secrétaire général de la Filpac.

Le CEN a reconnu en Marc, le camarade qui a su prendre assez rapidement, la dimension d'un dirigeant fédéral.

Ce n'est pas le rôle le plus facile.

La fédération reste et restera toujours le lieu où les contradictions doivent être débattues, où les discussions doivent se mener, où les débats peuvent tout aborder, elle n'est pas la propriété d'un syndicat, elle est l'organisation de tous les syndicats.

Le benjamin de l'équipe devient l'administrateur, je veux parler de **David Dugué**.

De nouveaux camarades intègrent le champ des activités de la fédération :

- **Pascal Fiatte** sur les questions d'organisation.
- **Didier Labat** sur les CHSCT.
- **Frank Saillot** et **Bruno Chauveau** dans les industries papetières.
- **Steve Beneteau** et **Frédéric Pichot** dans la presse et le livre.

- **Samira et Yolande** dans la distribution.

Ils sont la partie la plus visible d'une génération de militantes et de militants qui s'investissent dans le travail fédéral, parfois d'une manière très humble, discrète, mais avec une conviction sans faille.

C'est à eux, maintenant, de préparer l'avenir : à partir de ce comité général, avec un secrétaire général déterminé et vaillant, une équipe unie et soudée, la période de préparation du congrès fédéral commence. Nous voilà parés pour y aller, résolument et avec une inébranlable confiance.

Michel Muller sera chargé du secteur international. Il est secrétaire général de l'UNI Graphique et secrétaire général adjoint de l'UNI.

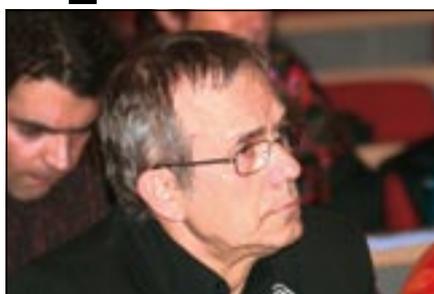
Élection de nouveaux camarades au CEN

Marc Jarnoux (Ouest France)
Joao Pereira Afonso (Ontex France)
Frédéric Pichot (Groupe CPI)
Daniel Muller (UFR)

La séance de vendredi 19 mars est consacrée à :

- **l'activité syndicale des retraités ;**
- **la résolution d'actualité ;**
- **l'activité internationale de la Filpac ;**
- **les perspectives d'avenir.**

Il y a une vie syndicale après...



PRÉSENTATION DE MAURICE LECOMTE (UCR)

Maurice Lecomte intervient pour l'UCR CGT. Il met en évidence l'importance du syndicalisme chez les retraités, non pas pour des raisons traditionnelles mais en regard de l'évolution d'une société où on vit globalement plus longtemps qu'hier, avec toutes les conséquences que cela implique, sur le plan économique, social autant que culturel.

Nous sommes dans une période de départs massifs en retraite. Le baby boom de l'après guerre quitte le monde du travail et, parmi eux, de nombreux syndiqués et si nous ne faisons rien une grande majorité d'entre eux va quitter la CGT. Nous pouvons inverser cette tendance dès lors que nous mesurons ensemble les enjeux et que nous prenons des dispositions pour assurer une continuité de syndicalisation à ces camarades.

Allongement de la vie

Le vieillissement démographique de la planète prépare l'un des changements sociaux les plus importants du XXI^e siècle. En France, l'allongement de la vie s'est accéléré au cours du siècle dernier. En moins d'un siècle, on est passé de deux

générations vivant en même temps à quatre, voire parfois cinq.

Nous comptons 200 centenaires en 1950. Nous en avons 20 000 aujourd'hui. Une petite fille sur deux naissant aujourd'hui devrait être centenaire. Nous entrons dans une véritable révolution démographique.

La retraite d'hier était souvent considérée comme une petite mort. Aujourd'hui, c'est une nouvelle vie. De nouveaux besoins émergent y compris en regard de l'allongement de la vie. Pendant que les ressources de la protection sociale tendent à régresser avec le chômage de masse, l'installation de la précarité, nous sommes devant un choix de société : que va-t-on faire des vieux ?

Pour le patronat et le pouvoir, il est hors de question de favoriser cette vie nouvelle. La baisse du niveau des retraites programmée pour demain en donne acte. Et pourtant, les retraités sont un moteur important du développement de la société, sous tous les angles, social, économique, associatif et familial.

Un syndicalisme territorial

Dans ce contexte, le syndicalisme retraité est devenu un syndicalisme revendicatif. Le dernier congrès de l'UCR, ainsi que le prochain, dans un mois, a décidé de faire de l'enjeu territorial une priorité, avec une activité de proximité, des actions de syndicalisation locale et des ouvertures d'espace et de dialogue social à construire.

Certains retraités ont encore des liens plus ou moins forts avec leurs entreprises (cheminots, PTT, métallus, livre, etc.), mais la plupart n'en ont aucun. Leurs entreprises ont disparu, surtout le labeur. Avec les délocalisations, les restructurations, ils ne s'y retrouvent plus. Les retraités eux-mêmes se déplacent, voire même sont dans un endroit une partie de l'année et dans un autre une autre partie, sans compter ceux qui déménagent et qu'on ne revoit plus jamais.

Contribuer au renforcement du syndicalisme

Avec 120 000 syndiqués retraités sur 14 millions, on a de la marge. Nous visons la continuité syndicale, autant que faire se peut, mais nous sommes loin du compte. Le défi n'est pas encore perçu par les syndiqués et pas non plus par les syndicats la plupart du temps. Il serait utile de faire un bilan au niveau des entreprises de la Filpac des départs de nos syndiqués qui sont partis à la retraite depuis deux à trois ans, avec la proportion de ceux qui sont restés syndiqués à la CGT. Le niveau moyen de perte au niveau national est d'environ 70 %.

Une démarche de proximité

Nous nous posons donc la question de la syndicalisation dans les villes, les quartiers, les villages. Nous avons quelques expériences positives à ce niveau, mais c'est insuffisant. La question de structures adaptées aux besoins des retraités est donc à l'ordre du jour. Ainsi dans le Territoire de Belfort, les retraités ont créé leur propre syndicat CGT.

Demandez *Vie nouvelle*

Il nous faut utiliser cet atout d'une culture syndicale forte, sans bousculer les choses, mais en favorisant des initiatives concrètes dans cette course de vitesse entre nous le patronat, y compris auprès des retraités. Nous avons pour cela *Vie Nouvelle*, un magazine dont le rôle est irremplaçable dans la bataille d'idées qui se joue en ce moment dans les discussions sociales, économiques et politiques. C'est sans doute le meilleur ambassadeur de notre concept intergénérationnel. C'est encore notre support pour véhiculer chez les retraités et autour d'eux une présentation positive des séniors.

L'image négative des séniors

Conclusions de la Halde: «Présentés dans des situations liées à des problèmes de santé, d'isolement, de déficience physique

ou d'inactivité, les séniors sont souvent associés à la maladie et à la dégénérescence du corps. Ces images négatives ne sont pas contrebalancées par des images positives permettant, par exemple, de valoriser leur expérience, leur rôle citoyen, associatif, bénévole ou encore familial».

Aider au prolongement de la vie syndical

Vie Nouvelle va à contre courant de cette image, par l'information qu'elle donne, par l'action qu'elle suscite. Cela dit, *Vie Nouvelle* n'est pas là pour concurrencer *Ensemble* ou d'autres revues de la CGT pas plus qu'il s'adresse à une catégorie particulière. C'est un outil qu'il faut proposer à tous ceux qui partent en préretraite et en retraite, avec un abonnement annuel de 14€. C'est aux syndicats de prendre les décisions les mieux adaptées à cet égard.

Détente au camping

N'oubliez pas le camping Le Navarre, à Vias. Ce camping de 160 places est très agréable. Il est ouvert aux retraités et actifs. De nombreux CE de la presse et de la papeterie, des syndicats le proposent au salariés. Pour décompresser, c'est une bonne solution dans ce pays bien ensoleillé du Languedoc-Roussillon.

Solidarité des anciens sur le terrain

Michel Têche, président de l'ANDFS au groupe Lourmel (Carpilig) fait état des activités sociales de la caisse de retraite, beaucoup trop méconnue des retraités et actifs de la profession, qui aide les chômeurs, donne des bourses d'études, aide les apprentis avec 500 bénévoles qui opèrent dans les départements.

Syndicalisation et dimension internationale du syndicalisme

Michel Muller intervient pour analyser l'activité internationale de la Filpac dans la foulée d'une tradition historique riche issue de la FTIP et de la FFTL.

La Filpac est représentée dans une cinquantaine de manifestations du syndicalisme international, au sein des deux syndicats mondiaux, UNI et ICEM.

Du péon argentin ou brésilien, du paysan chinois et du middle-west américain, de l'éleveur africain ou de la toundra russe, du chômeur américain ou européen, du travailleur français ou japonais... une aspiration à un monde meilleur s'impose. Le syndicalisme est une des clés de cette aspiration.

Une mondialisation conflictuelle...

Nous avons assisté à la première grave crise apparente du capitalisme mondialisé, dans le cadre d'un monde qui a beaucoup changé depuis 1945.

La mondialisation n'est pas la mise en place d'un monde harmonieux dans lequel la généralisation d'un seul système économique conduirait à l'entente cordiale. Non, nous sommes dans une époque de nouvelles tensions, avec des risques considérables pour les peuples. Le nombre de conflits, le regain de tension et les guerres interminables montrent bien que la lutte pour la paix reste une question de la plus brûlante actualité.

C'est une tradition du mouvement ouvrier et quand elle est marginalisée, les peuples le payent cher.

A Nagasaki, fin 2010, aura lieu dans le jardin de la Paix, là où tomba la seconde bombe atomique en 1945, une manifestation pour exiger la dénucléarisation

générale qui ira bien plus loin qu'un traité de non-prolifération des armes nucléaires. Nous nous en réjouissons.

... et perçue par chaque citoyen

Et c'est bien négativement, en regard d'une mondialisation qui n'a d'effet que financier, capitaliste et industriel, sans contrepois social.

Les cinq critères de la mondialisation

1. La délocalisation des productions

Du mal très vécu et diviseur à souhait en regard du dumping social qui ronge la planète. Et pourtant, nous pouvons apporter des réponses alternatives

dans le cadre de conflits comme celui de Renault-Dacia en Roumanie. C'est même une nécessité absolue.

2. Les défis climatiques

De nombreuses questions se posent à ce niveau. Entre la recherche de nouveaux profits par le capital, la théorie de la décroissance dans une société déjà marquée par les injustices sociales, le débat scientifique loin d'être bouclé, il y a nécessité d'une intervention pour que le social ne soit pas mis systématiquement mis à la trappe, parce qu'il est une composante essentielle des solutions à apporter sur ce thème particulier et sensible des défis de notre siècle.

3. Les politiques d'immigration

Les réactions nationalistes émergent dans toute l'Europe dans le registre habituel du « diviser pour régner », à l'instar de la création en France du ministère de l'Identité nationale, de la politique d'expulsion. Il va sans dire que nous devons lutter contre ces tendances en regard de nos principes de solidarité.

4. Les politiques des multinationales et éloignement des décisions

Les multinationales ne se préoccupent absolument de l'équilibre nécessaire des économies locales, des besoins des

régions, voire des pays, avec des conséquences désastreuses tant pour les salariés pour que pour l'environnement à chaque décision prise.

5. Rapidité de la mise en œuvre après une décision supranationale

Les multinationales passent au dessus des lois. Elles sont incolores et favorisent le sentiment d'impuissance des salariés, d'où l'importance d'un lien à créer entre les conflits locaux et les lieux de décision qui déstabilisent l'emploi dans plusieurs pays, dès le début des conflits.

Le rapport de force international

1. Démarche revendicative internationale

L'importance de la démarche syndicale n'est pas évidente partout au départ. Certains pays l'ont intégré, d'autres pas. Les critères du BIT sont aussi admis, mais pas partout, y compris dans certains Etats des USA. De la construction de réseaux à l'action ciblée, comme à Québec, il s'agit de créer les conditions pour développer un rapport de force mondial qui rapproche les peuples, quand les conséquences de la crise du système capitaliste tendent plutôt à les mettre en conflit.

2. Structures et action

Après les bouleversements liés à la chute du mur de Berlin et ses conséquences, le syndicalisme mondial s'est réorganisé. Aujourd'hui, tous les syndicats connaissent la crise et confrontent leurs analyses à partir d'histoires bien différentes certes, mais dans l'obligation de se respecter mutuellement, malgré le poids des histoires et des cultures.

Dans le cadre des structures syndicales de l'UNI, une nouvelle organisation, le SCORE a été mise en place avec comme objectif permanent la défense des syndicalistes pourchassés, où que ce soit dans le monde.

Le syndicalisme international a du pain sur la planche. A son niveau, la Filpac apporte une contribution particulièrement forte, reconnue et respectée, avec le souci de favoriser partout des relations syndicales bilatérales, avec le Vietnam, la Croatie, la Tunisie, la Guinée, etc.

Dans ce contexte, la formation des cadres syndicaux est impérative en regard de la complexité des situations, de l'analyse nécessaire d'un monde qui n'a pas fini de bouger et que le syndicaliser doit aider à aller dans le bon sens, celui de la paix et de la solidarité des peuples.



La Filpac à l'offensive, pour un syndicalisme à la hauteur des enjeux

Marc Peyrade, nouveau secrétaire général de la Filpac, conclut ses travaux remerciant les organisateurs des travaux qui ont fait un sans faute.



Les travaux du Comité général de la Filpac CGT se sont déroulés dans la ligne des congrès de Lille et de Nantes. C'est tout d'abord la constatation d'une nécessité d'affronter une période très dure avec le besoin impératif de se renforcer.

Attaquer les difficultés pour mieux les surmonter

De nombreuses luttes ont illustré le dynamisme de notre démarche, dans la papeterie comme dans l'imprimerie, sachant que le contexte difficile n'a pas pu permettre de dépasser le cadre des entreprises pour organiser la solidarité au niveau des groupes comme au niveau des régions. Cette constatation permet de mieux expliquer le divorce entre les revendications immédiates et les revendications globales de la CGT.

L'accumulation de conflits de plus ou moins haute intensité peut ainsi apparaître

incompatible avec le calendrier confédéral, comme si deux mondes existaient, celui d'une CGT parfaitement réactive au plan de l'entreprise, et parfaitement méfiante à l'égard de la CGT d'ailleurs.

Relier l'urgence immédiate à l'urgence générale

La question des retraites vient à point pour démontrer l'importance d'une revendication générale au plus près des revendications particulières. Le général, quand il est ciblé, comme les 35 heures et les augmentations de salaires donnent un air riche en oxygène social.

C'est bien le but du 23 mars de concrétiser une mobilisation majoritaire sur de grands objectifs.

Le but est bien de réaliser un rassemblement majoritaire et unitaire afin

que la mobilisation se construise sur cette base en pratiquant la démocratie syndicale.

Energie collective contre syndicalisme de spectacle

Les médias aiment les vitres cassées, les séquestrations, qui rentrent dans le modèle d'une société qui privilégie la forme sur le fond. Il faut surmonter cette tentation facile parce que dans l'air du temps, mais aussi vouée à l'échec. Nous choisissons l'énergie collective au service de grands objectifs en rupture avec la politique anti-sociale qui a cours en ce moment.

Se préparer à des conflits majeurs

L'attaque en règle contre les retraites, l'emploi, les salaires et la protection sociale oblige à la mise en mouvement par les directions syndicales d'un processus revendicatif sans précédent, en systématisant la méthode de la charte revendicative, en s'inscrivant dans la durée pour bâtir un mouvement majoritaire.

Syndiquez-les tous !

La Filpac CGT a déjà franchi une étape là où la CGT était à construire. Dans les secteurs traditionnels, elle a marqué le pas et dans d'autres, pourtant stratégiques, elle peut être contournée, faute d'avoir pu s'implanter, sans compter des catégories, des services, des ateliers voisins de nos implantations dont on ne s'occupe pas par tradition.

Au delà de l'activisme de rigueur, c'est la motivation à la syndicalisation qui reste

à construire. Il faut combiner la valeur des réponses de fond qu'elle apporte, elle et la CGT toute entière. Et il y a la question du temps où il faut donner plus de place à la syndicalisation.

Il faut rapprocher les points de vue non pas en gommant les différences mais en les rendant complémentaires, prendre des initiatives comme celle du collectif spécifique des journalistes, par exemple. Il faut favoriser le tous ensemble, produire des revendications partagées par le plus grand nombre de salariés.

L'évolution de l'organisation

La conséquence logique de l'activité revendicative et de la syndicalisation, c'est la reconsidération de l'organisation, de l'implantation syndicale et des effets de syndicalisation nécessaires.

La résolution n° 4 prévoit notamment que chaque syndicat, chaque organisation de la CGT tiendra une assemblée générale ou un congrès avant le 31 décembre 2011.

La résolution n° 5 nous invite à rendre effectif des espaces de travail sur les

enjeux revendicatifs communs entre les fédérations.

Pas davantage qu'hier il n'est question de définir un profil type de syndicats. Mais il est toutefois nécessaire d'être bien clair sur quelques principes d'évolution.

Le syndicat, point d'appui fondamental

Notre priorité, c'est de dynamiser l'activité des syndicats dont la forme d'organisation sera celle qu'elles proposeront à la fédération et non l'inverse, sachant qu'un salarié, où qu'il exerce, pourra nous trouver pour l'aider. A cet égard, il faut favoriser la mise en place de réseaux s'appuyant sur les technologies de l'information où la branche et le territoire sont présents, favoriser la coordination syndicales au sein de groupes qui sont des lieux où des formes de solidarité peuvent s'exprimer, où des politiques revendicatives communes peuvent être menées par l'ensemble des structures de la CGT concernés.

Une démarche revendicative convergente

Dans la foulée de ses principes de travail, la mise en place systématique

d'un travail interfédéral est une nécessité absolue. Non moins vitale est la nécessité d'occuper le territoire car aucune grande lutte revendicative ne peut se mener sans que des solidarités se construisent dans le tissu industriel local, départemental, régional. Là où nous l'expérimenterons comme à Toulouse c'est une réussite.

C'est l'ensemble de ce processus que nous avons engagé à Lille et que nous confirmons et décidons d'intensifier aujourd'hui par les travaux de notre comité général.

Une Filpac cohérente avec son temps

La conception d'une fédération non figée, qui ne réduit pas son rôle à une posture de repli sur ses particularismes est bien le trait fondamental de la Filpac. Elle a désormais une nouvelle direction. La transmission du mandat majeur de secrétaire de Michel à Marc s'est faite dans l'esprit collectif d'une équipe unie. La Filpac a désormais les moyens d'envisager son rôle et son développement dans la cohérence de son histoire et de ses perspectives, un monde de solidarité à l'image d'une marque syndicale fidèle à son idéal de justice et de fraternité.



Jean Gersin introduit le débat sur la résolution d'actualité. Elle contient un bilan implicite des journées d'action du premier semestre 2009. Si les premières de ces journées ont surfé sur un mécontentement général qui osait se manifester dans la rue contre la politique du président, l'horizon du seul rejet du président (« Casse-toi pauvre con ! » formule présidentielle qui lui revenait comme un boomrang) était insuffisant. Manquaient les objectifs revendicatifs relayés par une mobilisation dans les entreprises.



Précisément la situation est marquée une recrudescence de luttes sur les salaires notamment, qui expriment une exaspération montante sur cette question. La question clé de la construction de la mobilisation, c'est l'articulation entre luttes locales et objectifs nationaux, entre revendications locales et nationales.

C'est pourquoi il convient d'établir, dans la veine de la charte revendicative, une plate-forme fédérale, à soumettre aux adhérents et aux salariés, qui identifie les objectifs revendicatifs sur les salaires, la retraite et l'emploi. Les NAO en cours font apparaître, outre un front du refus patronal, une hésitation dans la formulation des revendications. L'écrasement des salaires et les menaces sur l'emploi ne laissent d'autre choix qu'une tâche unique, commune à tous les secteurs, bâtir une mobilisation d'ampleur nationale, qui opérera sa jonction avec la démarche confédérale.

A cet égard le 23 mars joue un rôle de tremplin pour les luttes, dans la voie de la mobilisation à construire. Après l'intégration d'amendements, la résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Résolution d'actualité

Les syndicats de la Filpac CGT, réunis en comité général les 17, 18 et 19 mars, ont actualisé la démarche fédérale adoptée au 6^e congrès fédéral, dans le cadre de leur engagement dans le 49^e congrès de la CGT.

Ils placent au centre de leur démarche la construction de la nécessaire mobilisation pour l'emploi, les salaires et la retraite. L'heure est à lier les revendications, les mouvements locaux et la dynamique sociale que la CGT cherche à créer dans tout le salariat, avec l'ensemble de ses organisations.

En conséquence, les syndicats de la Filpac CGT appellent à tout faire pour réussir le 23 mars,

par la grève et la mobilisation massive à la manifestation. Le 23 mars fait partie intégrante du processus de mobilisation, ouvert par les conflits dans les branches de la fédération et la montée des conflits dans tout le pays. Le 23 mars est un point d'appui du processus que les syndicats contribuent à initier, dans lequel se placent les conflits en cours.

Le comité général prend en compte la montée des conflits. Bolloré, Tembec Saint-Gaudens, UPM, Bussière-CPI, Condat, Adrexo, Charente libre, Brodard Graphique, Hélios Corbeil, Imprimerie du Monde, Malaucène... Les syndicats constatent que le front patronal se heurte brutalement à l'exaspération sur les salaires, le ras-le-bol de l'insécurité



de l'emploi, tandis que s'exprime l'attachement majoritaire au système de protection sociale (retraite, santé).

L'heure est à préparer les conflits à venir, celui sur la retraite en particulier, de façon à inverser le rapport des forces par la mobilisation que la CGT veut construire. La détermination des patrons et de leur gouvernement reste intacte dans leur volonté de conduire les offensives en cours. Elles portent sur des éléments sociaux essentiels :

Système social de la retraite, mise en cause des régimes de base et complémentaires, dans une période de destruction d'emplois et de pénurie de travail.

Salaires écrasés, ramenés à une variable liée aux aléas des résultats du groupe, réduits à la « rétribution des compétences individuelles ».

Emploi détruit, emploi précarisé, qui épouse le contour du travail saisonnier, soumis en permanence aux plans de départ réputés « volontaires ».

Dans un tel contexte, les syndicats considèrent que les revendications, qui

peuvent apparaître comme propres à chaque entreprise, sont globalisées du fait du traitement de la crise par un patronat gestionnaire de ses dividendes, qui a unifié son discours, son attitude et ses actes d'un bout à l'autre des filières professionnelles.

Les syndicats de la Filpac CGT sont et seront toujours aux avant-postes dès lors que l'action dans l'entreprise est nécessaire et possible. Ils considèrent cependant qu'il y a urgence à construire une mobilisation à même d'arracher au patronat les revendications et de stopper l'offensive antisociale.

Le comité général considère que la question sociale est plus que jamais l'épicentre de la confrontation, que c'est sur le terrain social que se dérouleront les affrontements majeurs. Il faut d'autant plus les aborder en tenant les deux bouts à la fois : la mobilisation revendicative à l'entreprise, la mobilisation nationale.

Pour cela, les syndicats avec les adhérents et les salariés, dans l'esprit et la démarche de la charte revendicative, mettent en place une

plate-forme revendicative globale, non fermée, ouverte au débat, aux ajouts, aux amendements, aux revendications particulières.

Cette plate-forme n'aura de sens que si elle est soumise aux adhérents de la Filpac CGT, puis présentée à l'ensemble des salariés de façon à collecter leurs préoccupations, leurs demandes. Eclairer la route de la mobilisation par une plate-forme revendicative élaborée et adoptée par tous, voilà le but recherché.

Car le processus de mobilisation à construire reposera sur la création d'une adhésion majoritaire au projet revendicatif ou ne sera pas. La démocratie qui doit présider à l'élaboration de cette plate-forme est la seule méthode possible.

La présente plate-forme revendicative, issue du comité général, sera débattue avec les adhérents et les salariés pour prendre sa forme aboutie.

Salaires

Rémunérer le travail et la qualification. Le salaire doit payer le travail réel accompli



et la qualification mise en œuvre. C'est bien le prix du travail fourni qui doit être augmenté, d'autant plus qu'il a enregistré de lourdes baisses, dues notamment à l'extension de la précarité, aux gains de productivité récoltés au compte des seuls profits, à la chute des effectifs, à la partie variable de plus en plus grande du salaire (primes, intéressement-participation, réduction du salaire à une « récompense » des capacités individuelles).

Relation salaires-prix. S'agissant de la relation entre salaire et prix, le déficit de l'année 2009 doit être pris en compte dans la prévision d'une hausse des prix plus importante en 2010. L'indice Filpac CGT indique pour les deux années un minimum de 5 % à obtenir en fonction de la seule hausse des prix. Les grilles de salaires dans les branches couvertes par la Filpac doivent débuter à 1 600 euros. Les cadres doivent percevoir un salaire au moins égal au plafond en vigueur de la Sécurité sociale.

Principe d'égalité. Les salaires doivent être considérés en fonction du principe revendicatif d'égalité : entre hommes et femmes, entre précaires et CDI, entre

générations, de façon à les aligner sur le statut le plus avantageux. C'est pourquoi les syndicats de la Filpac CGT revendiquent, solidairement, en plus de l'évolution du salaire en fonction de la hausse des prix, une augmentation égale pour tous, intégrée au salaire et une égalité effective des salaires entre les femmes et les hommes.

Retraite

Défendre le principe du salaire socialisé. Le régime général et les régimes complémentaires versent un salaire de substitution basé sur les cotisations des salariés actifs. Ce principe social, le droit à une pension sans contrepartie d'un travail à effectuer, la Filpac CGT le défend contre les réformes passées et à venir, d'autant plus qu'il a été unanimement vanté comme facteur de résistance aux effets du krach financier.

60 ans à taux plein. C'est pourquoi les syndicats de la Filpac CGT revendiquent un droit à la retraite à 60 ans à taux plein, intégrant les années d'études et les périodes de précarité subie, avec un taux de remplacement d'au moins 75 %

du salaire (10 meilleures années). Le salaire de la retraite ne doit pas être inférieur au SMIC net, et évoluer sur la base du salaire moyen.

Pénibilité. La reconnaissance de la pénibilité selon les critères définis par la CGT doit être établie. Les travailleurs ayant effectué des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ anticipé qui doit être remplacé et accompagné d'une garantie de ressources à hauteur du niveau antérieur.

Faire cesser l'inégalité au détriment des femmes. Les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes qui concernent, notamment, les femmes ayant eu des enfants.

Financement. Ces droits et garanties de haut niveau appellent des mesures précises pour les financer. L'une d'entre elles consiste à faire cesser le scandale des exonérations accordées au patronat qui ne parle des cotisations sociales qu'en terme de « charge » de façon à organiser le dumping social. La bataille pour la retraite à 60 ans à

taux plein inclut donc la lutte contre les exonérations de cotisations patronales, dont l'impressionnante liste s'est enrichie de celles portant sur les heures supplémentaires.

Elargir l'assiette des cotisations.

Partant du postulat qu'il faudra consacrer à la retraite une part supplémentaire du produit intérieur brut, les cotisations doivent être élargies à tous les revenus du travail et aux revenus financiers des entreprises. Combinées à une augmentation des cotisations patronales, et, si nécessaire, des salariés, permettront de dégager les ressources nécessaires au système.

Emploi

Plans stratégiques. Les syndicats de la Filpac CGT se battent pour la construction immédiate de plans stratégiques de filières industrielles, qui exigent l'intervention des pouvoirs publics et des investisseurs patronaux pour développer l'activité et l'emploi. Toutes les

filières professionnelles du champ de compétence de la Filpac CGT sont passibles d'une telle démarche, qui combat frontalement la démission patronale et les faux fuyants gouvernementaux.

Sécurité du contrat, statut du travail. C'est dans ce cadre que la sécurité du contrat de travail, que l'établissement d'un statut du travail salarié peuvent être construits en lieu et place du développement de la précarité et des destructions d'emplois.

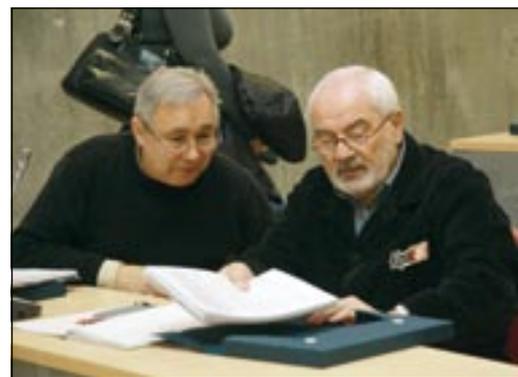
C'est en proposant aux salariés cette démarche que la fuite individuelle vers des plans de départ réputés volontaires ou le recours aux ruptures baptisées amiables pourront être efficacement combattus.

C'est dans le processus de construction de la mobilisation, au cœur de la démarche revendicative dont le support est la plate-forme commune, que se réalisera avec le plus d'efficacité la démarche de syndicalisation. Elle vise

à susciter auprès des salariés et des retraités un mouvement qui les amène à rejoindre la CGT.

On ne syndique durablement que par la mobilisation, l'action, la lutte. C'est pourquoi la présente démarche propose de lier la mise en route du mouvement revendicatif autour de la plate-forme avec la syndicalisation à la CGT.

**LES DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS
DE LA FILPAC CGT, À L'UNANIMITÉ,
MONTREUIL, LE 19 MARS 2010**



COLLECTIVE

PRÉVOYANCE

Les Mutuelles de France restent toujours à vos côtés, tout au long de votre vie de travail et après. La prévoyance collective, c'est la solidarité jusqu'au bout.

Les Mutuelles de France offrent des garanties et des services adaptés aux besoins de l'ensemble des salariés. La gamme des prestations des Mutuelles de France répond à toute demande de :

- complémentaire santé
- prévoyance collective (incapacité, décès)
- dépendance
- retraite supplémentaire
- assistance

Avec les Mutuelles de France vous êtes sûrs de choisir une protection collective, sans discrimination, dans une dynamique solidaire, sur la base d'un contrat clair et d'une gestion transparente, liée au statut de la mutualité.

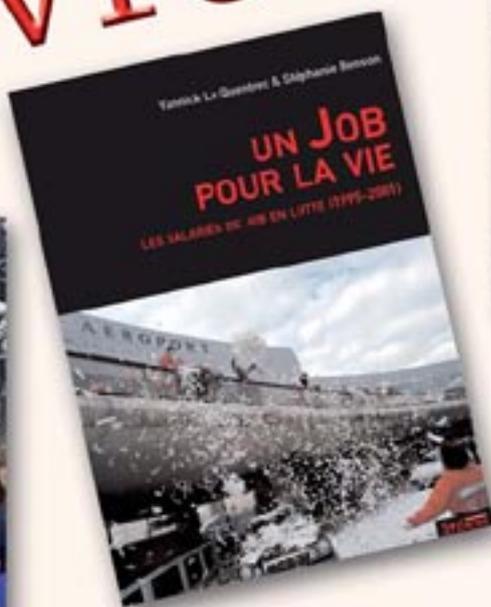
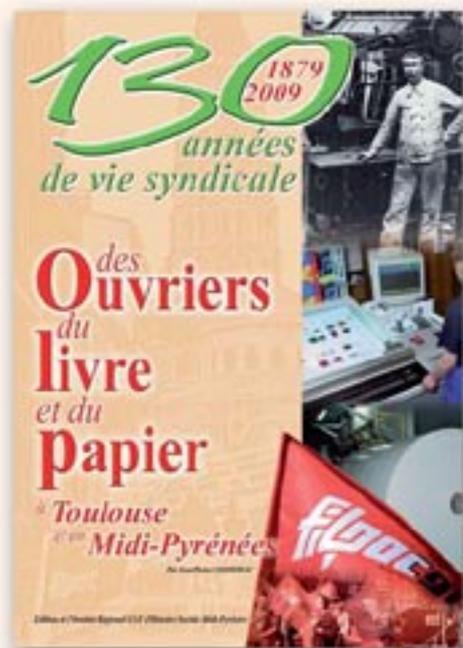
**TOUS DIFFÉRENTS
mais tous solidaires, TOUT LE TEMPS**

MUTUELLES DE FRANCE
L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

www.mutuelles-de-france.fr



3 livres



“UN JOB POUR LA VIE”
“130 années de vie syndicale”
“En quête de JOB”

Ces trois livres, visent à transmettre l'essence des actions pour ceux qui ont des luttes à mener. Dans chacun...
Tout le temps qu'il faut..., tous les efforts continus..., toute la camaraderie... pour franchir les obstacles et rester debout...!
Pouvoir enfin dire, “on y était, on a été blessé mais on a défendu notre dignité et obtenu réparation des injustices”.
S'inscrivant ainsi dans la longue histoire humaine des luttes pour l'emploi, les libertés et le droit syndical,
nous nous sentons redevables d'apporter ces témoignages au sein de la FILPAC.

Comme le philosophe, nous sommes convaincus que :

*“Chaque résistance, chaque victoire est un signe, un exemple
et un encouragement pour l'humanité dans sa masse”*

Lisez et faites lire, il en restera quelque chose...!

Le SILPAC 31

L'association “les amis de l'imprimerie et de JOB”



Bon de commande

a retourner accompagné de votre chèque de règlement (à l'ordre : “les amis de l'imprimerie et de Job”) à :
Les amis de l'imprimerie et de JOB - 19, place Saint-Sernin - 31070 TOULOUSE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Un JOB pour la vie : 22€ x exemplaires = €

130 années de vie syndicale : 15€ x exemplaires = €

En quête de JOB : 20€ x exemplaires = €

TOTAL = €

Offre spéciale
50€ les 3 livres

Nombre de lot : 50€ = €

la protection sociale pour
l'audiovisuel, la communication,
la presse et le spectacle

Professionnels de la presse :
à vos côtés
tout au long
de votre vie



santé, retraite, prévoyance,
épargne, logement, action sociale

Pour en savoir plus : **0811 65 50 50***

www.audiens.org